
États financiers de La Fondation Portage

31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des produits et des charges.....	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-17
Annexe	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Fondation Portage

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation Portage (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 28 juin 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

La Fondation Portage
État des produits et des charges
 Exercice terminé le 31 mars 2022

			2022	2021	
Notes	Fonds d'exploita- tion	Fonds d'immobili- sations	Fonds réservé	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Événements spéciaux	18	—	1 707 297	1 707 297	1 495 855
Dons	18	—	942 301	942 301	1 685 280
Loyers	17	—	1 798 987	1 798 987	1 712 093
Revenus de placement		238 061	—	238 061	180 046
Gain non réalisé et réalisé sur les placements		174 450	—	174 450	672 526
Dons en nature	16	—	188 429	188 429	117 527
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	10	—	310 862	310 862	312 659
Amortissement des dons reportés afférents aux immobilisations	11	—	113 655	113 655	111 655
Divers		18 509	3 600	22 109	11 962
		431 020	424 517	4 640 614	5 496 151
					6 299 603
Charges					
Dons	17	—	1 706 290	1 706 290	2 343 402
Salaires et charges sociales		197 670	528 275	725 945	781 054
Autres charges	13	128 321	808 512	936 833	600 559
Intérêts sur la dette à long terme		—	81 916	81 916	50 375
Amortissement des immobilisations		—	1 140 538	1 140 538	1 048 817
		325 991	1 222 454	3 043 077	4 591 522
					4 824 207
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges					
		105 029	(797 937)	1 597 537	904 629
					1 475 396

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

La Fondation Portage
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 mars 2022

				2022	2021
				Total	Total
Notes	Fonds d'exploita- tion	Fonds d'immobili- sations	Fonds réservé	\$	\$
				\$	\$
Solde au début	2 653 043	5 193 364	7 675 361	15 521 768	14 046 372
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	105 029	(797 937)	1 597 537	904 629	1 475 396
Virements interfonds	777 886	480 641	(1 258 527)	—	—
12					
Solde à la fin	3 535 958	4 876 068	8 014 371	16 426 397	15 521 768

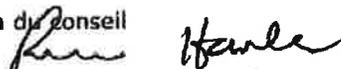
Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

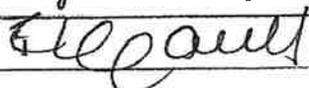
La Fondation Portage
État de la situation financière
 au 31 mars 2022

	Notes et annexe	2022 \$	2021 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse		794 504	472 931
Débiteurs	3	1 604 432	540 530
Frais payés d'avance		13 208	6 727
		2 412 144	1 020 188
Placements	4	9 631 579	9 890 179
Immobilisations	5 et A	14 907 736	12 491 958
		26 951 459	23 402 325
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire	6	—	305 000
Créditeurs et charges à payer	7	69 952	214 034
Revenus différés		488 540	83 743
Tranche à court terme de la dette à long terme	6 et 8	1 004 276	705 584
Tranche à court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	9	186 623	183 437
		1 749 391	1 491 798
Prêt payable à Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.		202 887	202 111
Dette à long terme	6 et 8	2 778 228	580 952
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	9	95 589	282 212
Subventions reportées afférentes aux immobilisations	10	2 814 289	3 125 151
Dons reportés afférents aux immobilisations	11	2 884 678	2 198 333
		10 525 062	7 880 557
Engagements	15		
Soldes de fonds			
Fonds d'exploitation		3 535 958	2 653 043
Fonds d'immobilisations		4 876 068	5 193 364
Fonds réservé	12	8 014 371	7 675 361
		16 426 397	15 521 768
		26 951 459	23 402 325

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, administrateur


 _____, administrateur

La Fondation Portage
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2022

	Notes	2022 \$	2021 \$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		904 629	1 475 396
Ajustements pour :			
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	10	(310 862)	(312 659)
Amortissement des dons reportés afférents aux immobilisations	11	(113 655)	(111 655)
Amortissement des immobilisations		1 140 538	1 048 817
Variation de la juste valeur des placements		38 543	(489 320)
Gain à la cession de placements		(212 993)	(183 206)
		1 446 200	1 427 373
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement			
Débiteurs		(1 063 902)	(373 103)
Frais payés d'avance		(6 481)	1 570
Créditeurs et charges à payer ⁽¹⁾		(168 358)	(53 704)
Revenus différés		404 797	(34 485)
		612 256	967 651
Activités d'investissement			
Acquisition de placements		(9 332 787)	(12 227 266)
Produit de l'aliénation de placements		9 765 837	12 146 962
Acquisition d'immobilisations ⁽¹⁾		(3 532 040)	(596 387)
Remboursement de Les habitations communautaires Portage II		—	75 000
		(3 098 990)	(601 691)
Activités de financement			
Découvert bancaire		(305 000)	305 000
Remboursement de la dette à long terme		(404 032)	(353 284)
Dette à long terme		2 900 000	—
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition		(183 437)	(91 276)
Prêt payable à Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.		776	1 163
Dons reçus afférents aux immobilisations		800 000	26 250
		2 808 307	(112 147)
Augmentation nette de l'encaisse		321 573	253 813
Encaisse au début		472 931	219 118
Encaisse à la fin		794 504	472 931

⁽¹⁾ Le total des acquisitions en immobilisations est de 3 556 316 \$ (1 153 312 \$ en 2021). Ce montant inclut 28 319 \$ dans les créditeurs et charges à payer au 31 mars 2022 (4 043 \$ en 2021).

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

1. Description de la Fondation

La Fondation Portage (la « Fondation »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, est désignée comme une œuvre de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Fondation a pour objectif de fournir de l'aide financière à Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc. et aux organismes associés par la sollicitation de fonds auprès du public.

La Fondation, le Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. (« Centre d'accueil ») et Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc. (« Programme de Portage ») sont gérés, en majorité, par les mêmes membres du conseil d'administration et constituent, par conséquent, des parties liées.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre parties liées

Le 1^{er} avril 2021, la Fondation a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du Manuel (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre parties liées (ci-après appelés « modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre parties liées »).

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la Fondation au cours de la période considérée.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les apports affectés relatifs aux acquisitions d'immobilisations sont amortis selon la durée de vie utile des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds pour la présentation des états financiers.

a) *Fonds d'exploitation*

Le Fonds d'exploitation inclut les produits et les charges de fonctionnement.

b) *Fonds d'immobilisations*

Le Fonds d'immobilisations comprend les immobilisations, la dette à long terme et les subventions associées aux immobilisations.

c) *Fonds réservé*

Le Fonds réservé comprend les sommes reçues des donateurs à des fins particulières et les sommes réservées à des fins spéciales, conformément aux directives émises par le conseil d'administration.

Les produits et les charges sont constatés aux fonds appropriés à l'état des produits et des charges.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Bâtiments	Dégressif	5 % et 12 1/2 %
	Linéaire	4 % et 5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	12 1/2 %
	Linéaire	10 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	Linéaire	10 % et 40 %
Roulottes – contrat de location-acquisition	Linéaire	10 %

Dépréciation d'immobilisations

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation initiale (suite)

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les dividendes et les intérêts gagnés, les dividendes et les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans le gain non réalisé et réalisé sur les placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des produits et charges une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion des devises

Les placements en devises sont convertis selon le taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus de placement ainsi que les gains ou les pertes à la cession de placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains ou les pertes de change sont inclus dans les revenus de placement inscrits à l'état des produits et des charges.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	210 139	341 920
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	1 305 298	—
Taxes à la consommation et autres	88 995	198 610
	1 604 432	540 530

4. Placements

	2022	2021
	\$	\$
Actions canadiennes	2 303 264	3 907 152
Actions américaines et internationales	664 483	747 462
Fonds communs – actions canadiennes	1 269 505	561 888
Fonds communs – actions américaines et internationales	979 583	84 253
Fonds communs – obligations	2 046 855	1 857 207
Obligations et débiteures, valeur nominale de 218 900 \$ (690 900 \$ en 2021), de 1,350 % à 2,584 % (1,350 % à 2,584 % en 2021), échéant de décembre 2023 à décembre 2030 (mars 2022 à décembre 2030 en 2021)	206 993	696 944
Certificats de placement garanti et billets à terme, valeur nominale de 314 000 \$ (666 000 \$ en 2021), de 2,450 % à 3,500 % (2,260 % à 3,470 % en 2021), échéant de mai 2023 à avril 2024 (avril 2021 à avril 2024 en 2021)	321 030	677 827
Autres placements	1 839 866	1 357 446
	9 631 579	9 890 179

5. Immobilisations

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 405 607	—	2 405 607	823 026
Bâtiments	29 239 950	17 274 290	11 965 660	11 084 270
Mobilier et équipement	879 692	827 493	52 199	47 789
Matériel roulant	143 729	143 277	452	3 154
Remorques modulaires en vertu d'un contrat de location-acquisition ⁽¹⁾	556 925	73 107	483 818	533 719
	33 225 903	18 318 167	14 907 736	12 491 958

⁽¹⁾ En 2021, la Fondation a acquis des actifs en vertu d'un contrat de location-acquisition pour 556 925 \$.

6. Facilité de crédit

La Fondation dispose d'une facilité de crédit rotatif de 650 000 \$, renouvelable annuellement, à demande, portant intérêt à un taux égal au taux préférentiel de l'institution financière, majoré de 0,25 %; taux effectif au 31 mars 2022 de 2,70 % (2,70 % au 31 mars 2021). Le solde de cette facilité de crédit au 31 mars 2022 est de valeur nulle (305 000 \$ au 31 mars 2021).

Cette facilité de crédit rotatif ainsi que les emprunts décrits à la note 8 sont avec la même institution bancaire et sont garantis comme suit :

- Une hypothèque mobilière de premier rang d'un montant de 1 334 948 \$ sur l'universalité des créances présentes et futures;
- Une hypothèque immobilière de premier rang de 4 000 000 \$ sur l'immeuble sis au 2455, avenue Lionel-Groulx à Montréal (Québec) et dont la valeur comptable nette est de 1 318 944 \$;
- Une hypothèque mobilière d'un montant de 830 000 \$ constituant une hypothèque de premier rang sur les valeurs mobilières détenues dans le compte d'investissement; et
- Une hypothèque immobilière de premier rang de 2 900 000 \$ sur l'immeuble sis au 1762 et 1764, Chemin du Lac Écho (Québec) et dont la valeur comptable nette est de 1 505 192 \$.

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	69 952	143 659
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	—	70 375
	69 952	214 034

8. Dette à long terme

	2022	2021
	\$	\$
Emprunt à terme initial de 3 719 000 \$, portant intérêt au taux fixe de 3,28 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 26 654 \$, venant à échéance en janvier 2022. L'emprunt à terme a été renouvelé, portant intérêt au taux de 2,06 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 26 592 \$, venant à échéance en janvier 2023 (note 6 (b))	341 938	645 687
Emprunt à long terme initial de 500 000 \$, portant intérêt au taux de 3,70 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 778 \$, venant à échéance en août 2022 (note 6 (c))	347 222	380 555
Emprunt à long terme initial de 330 000 \$, portant intérêt au taux de 3,70 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 833 \$, venant à échéance en août 2022 (note 6 (c))	229 167	251 167
Emprunt à terme initial de 2 900 000 \$, portant intérêt au taux de 2,86 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 13 547 \$, venant à échéance en septembre 2026 (note 6 (d))	2 859 614	—
Paiement à terme de 22 817 \$, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 4 563 \$, venant à échéance en septembre 2022	4 563	9 127
	3 782 504	1 286 536
Tranche à court terme	1 004 276	705 584
	2 778 228	580 952

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	1 004 276
2024	84 196
2025	86 636
2026	89 146
2027	91 730
Exercices suivants	2 426 520

La Fondation Portage
Notes complémentaires

31 mars 2022

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

	2022	2021
	\$	\$
2022	—	191 175
2023	191 175	191 175
2024	95 589	95 589
Total des paiements minimaux exigibles en vertu du bail (17 160 \$ par mois)	286 764	477 939
Moins : montant représentant les intérêts à 2,15 %	4 552	12 290
	282 212	465 649
Tranche à court terme	186 623	183 437
	95 589	282 212

10. Subventions reportées afférentes aux immobilisations

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	3 125 151	3 437 810
Amortissement des subventions reportées	(310 862)	(312 659)
Solde à la fin	2 814 289	3 125 151

11. Dons reportés afférents aux immobilisations

	2022		2021	
	Région de Montréal et Québec – rénovations	Atlantique – construction d'un centre de conditionne- ment physique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	818 468	1 379 865	2 198 333	2 283 738
Dons reçus au cours de l'exercice	800 000	—	800 000	26 250
Amortissement des dons reportés	(35 473)	(78 182)	(113 655)	(111 655)
Solde à la fin	1 582 995	1 301 683	2 884 678	2 198 333

**12. États des produits et des charges et de l'évolution des soldes de fonds –
Fonds réservé**

	Solde en 2021	Produits	Charges	Virements	Solde en 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Région de Montréal					
Fonds de dotation	23 440	—	—	—	23 440
Programmes adultes et recherche	(248 145)	571 964	695 077	—	(371 258)
Programme adolescents	1 451 735	366 461	146 331	—	1 671 865
Programme TSTM	930 349	546 089	698 988	—	777 450
Alphonsine Paré-Howlett (programme mère-enfant)	1 170 178	96 361	111 377	—	1 155 162
Rénovations	3 524 081	1 277 305	6 458	(978 060)	3 816 868
Région de Québec	1 458 584	540 976	297 082	(10 106)	1 692 372
Atlantique					
Programme adolescents	406 771	593 037	477 760	(180 461)	341 587
Ontario	(1 041 632)	648 421	610 004	(89 900)	(1 093 115)
	7 675 361	4 640 614	3 043 077	(1 258 527)	8 014 371

13. Autres charges

	2022		2021	
	Fonds d'exploitation	Fonds réservé	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Collectes de fonds	—	74 849	74 849	61 880
Dons en nature (note 16)	—	188 429	188 429	117 527
Administration	128 321	182 917	311 238	312 354
Événements spéciaux (note 18)	—	362 317	362 317	108 798
	128 321	808 512	936 833	600 559

14. Promesses de dons

La Fondation a des promesses de dons à recevoir pour les années futures totalisant 955 500 \$ (403 850 \$ en 2021).

La Fondation Portage
Notes complémentaires

31 mars 2022

15. Engagements

La Fondation s'est engagée en vertu de baux d'exploitation à long terme pour un total de 20 589 \$ pour l'utilisation de locaux. L'engagement requis au cours des prochains exercices est le suivant :

	\$
2023	7 721
2024	7 721
2025	5 147

16. Dons en nature

La Fondation reçoit des biens et des services sous forme de dons en nature. Ces biens et services sont comptabilisés à leur juste valeur. Pour l'exercice courant, la Fondation a comptabilisé des dons en biens et services de 188 429 \$ en 2022 (117 527 \$ en 2021).

17. Opérations entre parties liées

Les résultats de la Fondation incluent les transactions suivantes effectuées auprès d'entités liées. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits du Fonds réservé		
Loyers		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	1 053 467	996 131
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	745 520	715 962
Intérêts ⁽¹⁾		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	1 952	—
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	12 507	—
Charges du Fonds réservé		
Dons		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	773 506	1 197 453
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	932 784	1 145 949
Honoraires de gestions	160 000	160 000
Intérêts ⁽¹⁾		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	—	1 574
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	—	2 391

⁽¹⁾ Les intérêts sont calculés sur les soldes entre parties liées sur une base trimestrielle au taux de 1,635 %.

17. Opérations entre parties liées (suite)

Les soldes débiteurs ou créditeurs auprès d'entités liées sont présentés distinctement dans les états financiers, à l'exception du prêt payable à Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. Ces fonds ont été empruntés pour un placement à long terme et, par le fait même, enregistrés comme dette à long terme. Il n'y a aucun intérêt sur le prêt, cependant, Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. a droit à sa quote-part des revenus d'intérêts sur ce placement.

18. Collectes de fonds

Les revenus de collectes de fonds proviennent des provinces suivantes :

	2022				
	Événements spéciaux				
	Revenus	Dépenses	Excédent	Dons	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Atlantique	47 300	5 195	42 105	204 935	247 040
Ontario	76 227	15 305	60 922	222 622	283 544
Québec	1 583 770	341 817	1 241 953	514 744	1 756 697
	1 707 297	362 317	1 344 980	942 301	2 287 281

	2021				
	Événements spéciaux				
	Revenus	Dépenses	Excédent	Dons	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Atlantique	—	—	—	339 888	339 888
Ontario	29 052	1 340	27 712	221 246	248 958
Québec	1 466 803	107 458	1 359 345	1 124 146	2 483 491
	1 495 855	108 798	1 387 057	1 685 280	3 072 337

19. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif. La Fondation gère ce risque par la diversification de son portefeuille de placement.

a) **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fondation détient des placements en dollars américains tels que présentés à la note 4 et elle réalise des revenus de placement en dollars américains. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Le montant total des placements en dollars canadiens et libellé en dollars américains est de 847 106 \$ au 31 mars 2022.

19. Instruments financiers (suite)

b) Risque de taux d'intérêt

Les obligations, les débentures, les billets à terme, les certificats de placement garanti et la majorité de la dette à long terme ont des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces instruments financiers.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions cotées et de ses participations dans des fonds communs, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché. La Fondation est indirectement exposée à ce risque puisque certains fonds communs dans lesquels elle détient des participations incluent des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2022, les principaux passifs financiers de la Fondation étaient les créditeurs et charges à payer, le découvert bancaire et la dette à long terme.

Politique de placement

Le portefeuille de placement est établi en vue d'optimiser la croissance à long terme.

Dans le cadre de cet objectif général, le portefeuille doit générer un taux moyen de rendement sur une longue période et, à moyen terme, des revenus à partir de la partie du portefeuille de placement à revenu fixe.

La Fondation Portage

Annexe

Exercice terminé le 31 mars 2022

Immobilisations – Annexe A

	Solde au 31 mars 2021		Acquisitions		Disposition	Coût		Amortissement		2022		2021	
	\$	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains et bâtiments													
Lac Écho	3 474 130		3 355 164			6 829 294	1 395 057	176 164		1 571 221	5 258 073	2 079 073	
Square Richmond	2 559 467		54 964			2 614 431	1 898 969	19 423		1 918 392	696 039	660 498	
Pavillon central	2 821 445					2 821 445	2 811 162			2 811 162	10 283	10 283	
Lionel-Groulx	4 686 039		99 393			4 785 432	3 231 770	234 718		3 466 488	1 318 944	1 454 269	
Cassidy Lake	8 914 344		97			8 914 441	3 527 288	441 960		3 969 248	4 945 193	5 361 576	
Elora	2 340 644					2 340 644	1 581 377	36 885		1 618 262	722 382	784 747	
Ville de Québec	411 866					411 866	384 951	1 360		386 311	25 555	26 915	
Saint-Malachie	2 917 898		10 106			2 928 004	1 387 963	145 243		1 533 206	1 394 798	1 529 935	
	28 125 833		3 519 724			31 645 557	16 218 537	1 055 753		17 274 290	14 371 267	11 907 296	
Mobilier et équipement	843 100		36 592			879 692	795 311	32 182		827 493	52 199	47 789	
Matériel roulant	143 729					143 729	140 575	2 702		143 277	452	3 154	
Remorques modulaires en vertu d'un contrat de location-acquisition	556 925					556 925	23 206	49 901		73 107	483 818	533 719	
	29 669 587		3 556 316			33 225 903	17 177 629	1 140 538		18 318 167	14 907 736	12 491 958	